



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## établissements thermaux

Question écrite n° 13788

### Texte de la question

M. Philippe Bies alerte Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la situation des établissements thermaux de Niederbronn-les-Bains et de Morsbronn gérés par l'UGECAM-Alsace dont la mise en vente serait programmée. Ces deux établissements pratiquent depuis des années une activité complémentaire de thermalisme social accueillant des curistes aux revenus modestes. Le conseil de l'UGECAM a voté en octobre 2012 la cession de cette activité qui pourtant dégage des bénéfices depuis des années. Confrontée à la nécessité de traiter l'eau des piscines l'UGECAM dit ne plus avoir le budget pour investir dans ces travaux alors que des réserves importantes existeraient selon le comité central d'entreprise. Après la cession par l'UGECAM du centre de traumatologie et d'orthopédie (CTO), après l'arrêt de deux services de soins de court séjour aux centres médicaux Lalance et de Saâles, après la fermeture des centres médicaux du Hantz, de Salem et de l'Altenberg, cette vente des établissements de Niederbronn-les-Bains et de Morsbronn-les-Bains fait craindre un démantèlement qui est très mal vécu par les salariés de l'UGECAM. Ces établissements sont situés en majorité en zone rurale où ils représentent souvent les seules possibilités d'emplois. Il lui demande quelle est la position du Gouvernement sur ces fermetures et ventes répétées et si ces établissements de l'assurance maladie utiles en matière sanitaire mais aussi sociale et d'aménagement du territoire ont encore un avenir dans le système de soins.

### Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Bies](#)

**Circonscription :** Bas-Rhin (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 13788

**Rubrique :** Établissements de santé

**Ministère interrogé :** Affaires sociales et santé

**Ministère attributaire :** Solidarités et santé

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [18 décembre 2012](#), page 7434

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)